

Compte-rendu réunion publique
Quartier des Papecets
Lundi 14 novembre 2016

Elus : Mme Martin, M. Le Gallo, M. Migeon, M. Rabier, M. Pichon, M. Desperelle, Mme Caro, M. Langer, M. Simonnet, Mme Puissesseau, Mme Roussel, M. Vivet, M. Guinard, M. Le Gouellec Mme Delarue, M. Wieckowicz

Police Municipale : M. Sainjon

Comité de quartier : M. et Mme Dalbavie, Mme Langer, Mme Carvalho, Mme Martin

Gendarmerie : Lieutenant Mestre et Major Froussart

35 personnes présentes

1- SÉCURITÉ

Intervention de la Gendarmerie :

- 1) Cambriolages : conseils de prévention contre les cambriolages, envers les démarcheurs ;
- 2) Vols et escroqueries de la vie courante : mise en garde sur la carte bancaire sans contact, utilisation d'internet, achats en ligne, rencontres par le biais d'internet ;
- 3) Lutte contre la radicalisation : les signes de la radicalisation, réactions face à un attentat.

Concernant les cambriolages, M. Sainjon ajoute qu'allumer une lumière dans sa maison lors de son absence est un des moyens de dissuader les cambrioleurs. Les relations avec ses voisins sont primordiales également (les prévenir quand départ en vacances, notamment pour la relève du courrier). Il rappelle l'Opération Tranquillité Vacances. Il ne faut pas hésiter à appeler la Police Municipale ou la Gendarmerie en cas de doute sur des démarcheurs (ceux-ci doivent se déclarer en mairie), sur toute situation anormale.

Mme Martin explique que le choix des élus est de ne pas arrêter les manifestations festives, cette position étant une manière de résister face au terrorisme.

- Un habitant intervient sur la fonction « retour au domicile » des GPS et sur la possibilité pour un cambrioleur, une fois un véhicule volé et muni d'un GPS, d'aller au domicile de la personne et de le cambrioler.
- Une dame explique qu'elle a retrouvé un trou conséquent dans son grillage de clôture mais sa maison n'a pas été cambriolée, ni celle de son voisin. Elle aurait dû le signaler à la Police Municipale ou à la Gendarmerie.
- Mme Langer ajoute que des coups de peinture ont été mis dans le quartier sur des sonnettes, boîtes aux lettres, murs, voirie, etc. La Gendarmerie et la Police Municipale s'accordent à dire qu'il s'agit certainement de petite délinquance.
- Une dame demande si l'on peut circuler à vélo dans un sens interdit. Réponse négative, sauf signalisation particulière, de la Gendarmerie.
- Mme Carvalho explique que des courses de voiture avec phares éteints ont eu lieu dans le quartier (semaine 45). Mme Langer signale également un passage de moto.
- Une habitante signale une rue sombre vers le lotissement Churin.

Mme Martin explique que des aménagements sécuritaires ont été mis en place, suivant les directives du Gouvernement. Des barrières ont été installées devant l'école des Papecets

comme auparavant pour celle des Potières. Des ajustements ont été réalisés en concertation avec les riverains.

2- VIE DE QUARTIER

M. Dalbavie explique le rôle d'un comité de quartier : il est force de proposition sans avoir de pouvoir de décision ; c'est un lien entre les habitants et les élus. Ainsi, les remarques et demandes des riverains sont transmises en mairie. Il énumère les conseillers du Comité des Papecets. Maryvonne et José Marques souhaiteraient faire partie du comité. M. Dalbavie ne souhaite plus être délégué mais reste conseiller.

Retour sur les animations 2016 :

- Papecets en fête le 2 juillet : 120 personnes pour le vin d'honneur puis repas
- Vide-greniers le 2 octobre : excédant destiné à la coopérative scolaire : 751,64 €

Animations interquartiers :

- Marche de printemps le dimanche 10 avril
- Marche du Téléthon à venir, le samedi 26 novembre

3- ACTUALITÉS

- Inondations :

M. Simonnet énonce les constats : beaucoup de précipitations sur des champs saturés, dans tout le bassin versant (depuis Rozières-en-Beauce jusqu'à Meung) ; pas d'alerte météo ; des marais pleins. Il présente les axes de travail parmi lesquels : favoriser les aires d'expansion de crues naturelles ; baisser les niveaux d'eau dans les Mauves ; poursuivre l'ouverture des moulins.

Mme Martin décrit l'action de solidarité émanant de la Ville de Royan au profit des sinistrés du Loiret : 120 m³ de dons divers ont été livrés début septembre. Il reste encore un certain nombre de vêtements et de matériels.

- Restauration scolaire :

M. Desperelle explique que les repas sont réalisés par un cuisinier. Des produits souvent locaux et, pour certains bio, sont utilisés. Les menus sont équilibrés (contrôlés par une diététicienne). Il revient sur une polémique concernant les menus de substitution : beaucoup de dérives sur le sujet car de plus en plus de végétariens et d'enfants ne consommant pas de porc : les élus ont décidé qu'il n'y aura pas de menus de substitution dans les cantines.

- Bureaux de vote :

Un 5^{ème} bureau sera créé à l'Espace La Belle Jeunesse à partir des prochaines élections d'avril 2017. Le périmètre des bureaux 1 et 2 a été modifié de manière à équilibrer le nombre de votants avec le nouveau bureau n°5.

- Zone Synergie :

Une soixantaine d'emplois seront créés fin 2017 avec la construction du nouvel entrepôt réalisé par CABI (200 emplois d'ici 2020).

- Fonderies :

Inauguration d'une stèle commémorant les 10 ans de la fermeture des Fonderies et de l'exposition à La Monnaie le 26 novembre prochain.

- Rappel de la matinée environnement le samedi 19 novembre

Un habitant se plaint de déchets déposés route de Baulette (lit et matelas).

- Intercommunalité :

Mme Martin explique que 4 communautés de communes (Val des Mauves, Canton de Beaugency, Val d'Ardoux, Beauce Oratorienne) vont fusionner au 1^{er} janvier 2017. Cette nouvelle entité « Communauté de Communes des Terres du Val de Loire » sera la 3^{ème} intercommunalité la plus importante du Loiret après l'Agglo d'Orléans et celle de Montargis. Le but est de rationaliser à terme les moyens, minimiser la gouvernance (limiter le nombre de vice-présidents), garder des antennes sur le territoire, faire des économies d'échelle à long terme. Cette entité aura 51 délégués communautaires.

Mme Martin donne un exemple de ce qui pourrait être possible à terme, dans le domaine des centres de loisirs : les enfants pourraient profiter de l'offre globale présente sur le territoire, concernant les camps d'été par exemple.

- question d'un habitant : pourquoi Ouzouer-le-Marché fera partie du périmètre ? Mme Martin explique que le bassin de vie d'Ouzouer se situe plutôt vers la Loire que vers Vendôme.

4- TRAVAUX

- La Fabrique : total 200 000€ de travaux financés par les assurances et les subventions.
- Centre de secours : les travaux viennent de démarrer sur Synergie, à proximité du collège.
- Micro-crèche sur les Tertres (projet privé de 20 berceaux plus particulièrement réservés au personnel des entreprises)
- Modernisation de l'éclairage public : 600 000 € pour 2017, subventions possibles par le biais du programme « Territoires à énergie positive ».
- Travaux de réhabilitation du quartier des Potières (80 logements rénovés : isolation extérieure, chauffage, plomberie, sanitaires). La Ville travaillera sur la voirie ensuite. Des caméras de vidéoprotection seront installées. Budget global de 600 000 €.
- Rue Jehan de Meung : pas de solution toute faite pour cette rue. Comment gérer la problématique des plots ? Des habitants se plaignent car il n'y a parfois pas de place pour les poussettes ou fauteuils roulants à cause des pots de fleurs et des potelets. Les pots de fleurs ont été disposés pour empêcher le stationnement et embellir la rue. La rue est en zone 20. Un habitant propose de tout enlever et de mettre des ralentisseurs : problème de bruit inévitable. Les plots ne sont pas esthétiques car abîmés. Faut-il identifier d'autres places de stationnement que celles existantes ?
- Piscine : travaux de réhabilitation : machinerie et bassins à refaire (cuvelage en inox) en 2 phases (d'abord la machinerie avant l'été 2017).

Une habitante signale que la chaudière du BAF est défectueuse.

M. Migeon pose 2 questions à l'assemblée :

- que pensez-vous du marché ?
- que pensez-vous de la foire de la St-Martin ?

Réponses :

→ Foire St-Martin :

Moins de monde que les autres années ; trop de mélange des brocanteurs avec les marchands, emplacements trop chers ; trop d'espace : trop loin. Absence d'antiquaires.

Mme Martin : tout est mélangé, elle suggère de sectoriser les marchands et brocanteurs (devant la collégiale et cloître St-Liphard, mettre plutôt des brocanteurs plutôt que des camelots) et de recentrer la brocante.

Beaucoup de trous rue J. de Meung.

Impact des vide-greniers des comités de quartier sur le 11 novembre. Il faudrait peut-être plus de produits du terroir, spécialités régionales. Ne pas mélanger les genres. Animations du Faux Col très appréciées.

→Marché :

Répartition correcte entre vêtements, alimentation. Un des plus beaux marchés du Loiret.

Marché de produits d'alimentation. Beaucoup d'abonnés : gardent leur place.

Différentes interventions des habitants :

Toilettes publiques à refaire sur le mail.

Acte de vente à signer d'ici fin novembre pour le projet d'hôtel à la place de l'ancienne maison de retraite.

A la place de l'ancien silo : pas de nouveau projet pour le moment. Le projet de résidence seniors reste d'actualité sur le territoire communal.

Problème pour transporter des valises sur l'autre quai de la gare : actuellement pas d'aménagement spécifique. En parler à la SNCF.